

Recevez notre soutien et devenez entreprises formatrices

Si votre entreprise est active dans une des branches suivantes, [contactez nous au plus vite !](#)

Construction

- Aide-constructeur/trice métallique AFP
- Aide-menuisier/ère AFP
- Aide en technique du bâtiment AFP
- Aide-polybâtitseur-se AFP
- Assistant constructeur/trice de routes AFP

Commerce - Vente

- Assistant-e de bureau AFP
- Assistant-e commerce de détail AFP

Services - Restauration/Hôtellerie

- Assistant-e en coiffure AFP
- Logisticien-ne AFP
- Employé-e en intendance AFP
- Employé-e en cuisine AFP
- Employé-e en restauration AFP

Automobile

- Assistant-e en maintenance d'automobiles AFP

Nature - Environnement

- Gardien-ne de cheval AFP
- Agropraticien AFP

Recevez le soutien d'un-e de nos collaborateurs/trices. Il/elle s'occupera des démarches pour que vous obteniez l'autorisation de former. Ensuite, il/elle assurera pour vous le recrutement, l'engagement, l'intégration de votre apprenti-e, les relations avec l'école et les parents. Seule la formation pratique sera de votre ressort.

Ce programme concerne les entreprises formant des jeunes en filière d'apprentissage de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Vous souhaitez devenir entreprise formatrice et bénéficier de ce soutien ?

[N'hésitez plus, contactez nous au plus vite!](#)

Interface Entreprises

Rue Prévost-Martin 4 bis

1205 Genève

022 388.44.71

Soutien-entreprises@etat.ge.ch

www.ge.ch/interface-entreprises



POST TENEBRAS LUX

République
et canton
de Genève